

COLOMBIE - Les objectifs agraires de la grève nationale

Héctor Mondragón

samedi 11 janvier 2020, mis en ligne par [Françoise Couëdel](#)

Lundi 16 décembre 2109.

Les paysans de Sumapaz sont arrivés à Bogotá, par Usme et Santa Librada, aux grandes manifestations de la grève nationale du 4 décembre. Étaient présentes des délégations de communautés paysannes d'autres parties du pays, qui sont arrivées dans des minibus colorés comme des milliers d'Indiens du Cauca, de Caldas, Huila et Valle ainsi que des représentants des communautés noires du nord du Cauca et des Indiens de l'Amazonie.

Au cours des cinq semaines de mobilisation les paysans ont manifesté dans chaque région. Le 21 novembre, par exemple, des communautés des Monts de María étaient présentes à Sincelejo. Les paysans ont marché dans les rues, sur les routes à Acacías (Meta), Lizama, Segovia, Remedios, Tibú, Ocaña, Zulia, San Gil, Chiquinquirá, Espinal, Sogamoso, Putumayo, Arauca, Cauca, Nariño...

Le « Document pour la négociation », le manifeste pour la grève nationale, explique autant la présence des communautés rurales dans la grève que la façon explicite dont les communautés urbaines assument la revendication des Indiens, des afro-descendants et des paysans. Les revendications portent concrètement sur les points 7, 8 et 9 du document concernant les « droits de la terre-mère », les droits à « l'agriculture et l'élevage » et « l'application des accords » mais aussi d'autres points qui concernent l'ensemble des Colombiens.

Ces revendications, d'ordre politique, culturel et économique, sont la *territorialité* : la « reconnaissance et le développement des figures territoriales des communautés paysannes, et des peuples indiens et noirs » et la « reconnaissance du caractère contraignant des consultations populaires ». La vision hégémonique du développement ignore l'existence des communautés rurales sur lesquelles l'omission est totale. Mais ni elles ni les autres Colombiens ne veulent que cela continue ainsi.

Les communautés dénoncent la fracturation hydraulique (*fracking*), l'exploitation minière à ciel ouvert et dans les *páramos* [1], à proximité des aquifères, la pollution de l'environnement par les exploitations pétrolières et rejettent la dérogation à la loi Zidres [2] par laquelle les grandes entreprises prétendent légaliser l'appropriation des *baldíos* [3].

L'adoption de la « Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et toute personne qui travaille dans les zones rurales », approuvée le 17 décembre 2018 par une majorité, adoptée à l'Assemblée générale de l'ONU, est donc une revendication majeure. Loi en faveur de laquelle le gouvernement de Duque a refusé de voter. Il s'agit de reconnaître la paysannerie comme sujet de droits.

Le gouvernement d'Uribe avait refusé en 2007 de voter la Déclaration des droits des peuples indiens que la Colombie a finalement signé mais sans adopter un de ses critères fondamentaux, le « consentement libre et informé » des peuples concernés de réaliser des projets sur leurs territoires.

Les gardes d'Indiens, de paysans, de noirs marrons, dont les délégués nationaux se sont réunis au cours de la grève et ont marché ensuite sur Bogotá, expriment la conscience des communautés rurales concernant leur territorialité.

Le caractère rural de la grève est lié au *rejet du néolibéralisme*, des traités de libre échange et de l'OCDE. Il existe une conscience nationale de l'importance que représente pour le pays d'avoir perdu sa souveraineté alimentaire et d'être devenu dépendant de l'importation d'aliments, au sein d'un modèle dont la finalité principale est l'exportation de pétrole, de charbon et de diesel d'huile de palme.

Les paysans luttent pour défendre la production nationale, développer une technologie et une assistance technique propre, la protection des semences autochtones, la garantie de prix minimum, l'obtention de crédits au développement et des droits d'accès à la propriété de la terre.

Tant le rejet du modèle néolibéral que la revendication de la territorialité, du respect des accords signés au cours des dizaines de grèves et de marches des dernières années, sont clairement inscrits dans la *transversalité* du manifeste de la grève. Y sont revendiqués les droits de la femme et de la santé publique en milieu rural, le soutien aux coopératives, le rejet des privatisations et de l'externalisation du travail qui affecte gravement en particulier les travailleurs du secteur de la canne à sucre et des palmiers à huile.

Les communautés rurales sont les plus directement concernées par la *paix* en Colombie et pour cette raison réclament « que soient garanties l'observation et l'application intégrale des accords de paix signés à La Havane, respectant le point de vue transversal de genre, femme, famille, génération, ethnie et territoire ». Elles sont en ordre de bataille pour que cesse l'assassinat de leaders sociaux qui, au cours de ces deux années, a touché des dizaines de responsables d'assemblées communales, de gardes indiennes, d'écologistes, de dirigeants afro-colombiens et paysans.

Il est urgent de construire les zones de réserves paysannes dont les processus d'étude, de consultations et d'audiences publiques sont achevés, comme c'est le cas à Sumapaz, bloquée par les ministres de la Défense et le maire Peñalosa. Le 4 décembre, les communautés de Botalón en Tame, Arauca, ont déclaré leur territoire, réserves paysannes agroalimentaires.

Dans le cadre des accords de La Havane la substitution des cultures illégales est un point très important pour l'avenir du secteur rural colombien, qui est loin d'être respecté et pour lequel plusieurs leaders paysans ont donné leur vie. Au delà de l'urgence du respect total de ce point il est fondamental de répéter que la « guerre contre les drogues » est une farce et n'a pour résultat que le maintien et le renforcement du narcotrafic tel qu'il est visible dans les régions de Colombie, des Amériques et du monde.

Le document exige que cessent les fumigations de glyphosate qui pour préserver la santé humaine et les écosystèmes avaient été suspendues. Cette exigence s'impose. Il faut aller plus loin et demander qu'on s'inspire des expériences de la Hollande, du Canada, du Colorado, de la Californie ou de l'Uruguay. Il faut provoquer la faillite des narcotrafiquants pour qu'ils cessent d'être un pouvoir générateur de violence, de division, de criminalisation des communautés les plus pauvres et un prétexte à la violence et à la guerre contre certaines populations.

Enfin le manifeste pour la grève est destiné à « obtenir une politique de réforme agraire intégrale ».

Traduction française de **Françoise Couëdel**.

Source (espagnol) : site Revista Sur, <https://www.sur.org.co/los-objetivos-agrarios-del-paro-nacional/>.

Notes

[1] Biotope tropical d'altitude, qu'on trouve dans la Cordillère des Andes, entre la limite des forêts et les neiges éternelles - NdIT.

[2] Zone d'intérêt pour le développement rural économique et social.

[3] Terres urbaines ou rurales qui appartiennent à l'État et dont l'exploitation ou la vente est imprescriptible.